



CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 00015

SÉANCE DU 21 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Signature de la convention avec l'association Ensemble Paris Emploi Compétence (EPEC) relative à l'octroi d'une subvention FSE + au titre du programme national FSE + Emploi Inclusion Jeunesse Compétences

Le Conseil,

Vu le code du travail, et notamment les articles L.5132-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles R123-39 et suivants ;

Vu l'appel à projet Ile-de-France_EPEC-PLIE de Paris_AAP externe 2022 2024 - OS H - Ateliers et chantiers d'insertion publié le 04 juillet 2023 ;

Vu la notification de programmation au titre de l'appel à projet Ile-de-France_EPEC-PLIE de Paris_AAP externe 2022 2024 - OS H - Ateliers et chantiers d'insertion du 20 décembre 2023 ;

Vu la convention entre le CASVP et l'association EPEC relative à l'octroi d'une subvention FSE + au titre du programme national FSE + Emploi Inclusion Jeunesse Compétences ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de la convention entre le CASVP et l'EPEC

Délibère

Article 1

La Directrice Générale du CASVP est autorisée à signer la convention avec l'association Ensemble Paris Emploi Compétences relative à l'octroi d'une subvention FSE + au titre du programme national FSE + Emploi Inclusion Jeunesse Compétences.

Article 2

La recette correspondante sera imputée sur le compte 7574 du budget général d'exploitation du CASVP.

La Directrice Générale
du CASVP

Jeanne SEBAN

La Présidente

Léa FILOCHE